

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	637
 Artikel:	Les expositions
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Hôtel des Familles GENÈVE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 27 avril - 4 juillet 1943

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin).

Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

„Christliches Hospiz“
en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

**ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE**

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser sur téléphone de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCES

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE

E. Zbinden-
Tissot

3, Coutance
le choix pour toutes les bourses

TRICOTEUSE
La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Vous trouverez chez

M. BORNAND

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)

Tous genres de meubles en fer et rotin

Téléphone 4.98.07

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries

éducateurs de profession et de la famille pour le meilleur profit de la jeunesse, de l'avenir du pays», par une large expansion de ses tendances morales et spirituelles, sans oublier un sain idéal religieux. Mais peut-être faudra-t-il un siècle pour appliquer Adolphe Ferrière comme Henri Pestalozzi !

Marguerite EVARD.

Les Expositions

La Galerie du Capitole, à Lausanne, a abrité, pendant ce mois d'avril, deux artistes bien différentes par leur tempérament : Germaine Ernst (Lausanne) et Karlin Lieven (Genève), deux graveuses qui sont aussi peintres à leurs heures, l'une fougueuse, sensuelle, à la vive imagination, qui enlève son public loin de la vie quotidienne; l'autre, plus calme, plus sage, on dirait même méticuleuse, plus près de la terre, toutes deux pleines de talent.

Les gravures sur cuivre de Mme Ernst, consacrées aux paysages aux environs de la Rosaz, aux fermes vaudoises, sont délicieuses de grâce et de fine exactitude; sa peinture est plus impersonnelle, plus froide; on se plaît à retrouver des sites aimés dans ses paysages des Monts de Lavaux ou de Rovéréaz; ses bouquets de fleurs sont pleins de sensibilité; son petit tableau, *Intérieur au divan rouge*, par l'accord splendide du rouge et du blanc laitue du tapis et du coussin, apporte la preuve de tout ce que Mme Ernst peut donner; ce petit tableau est une grande peinture.

La fougue, l'emportement de K. Lieven se retrouvent dans ses gravures d'Espagne, dans ses personnages épiques et pleins d'imprévu, à la fois inquiétants et attrayants, dans ses illustrations si évocatrices. Elle est belle la tête du danseur, et l'envol du danseur lui a inspiré deux solides études. Sa peinture est plutôt décorative; ses jaunes, ses rouges, on les verrait volontiers sur une grande surface, décorant un paravent, par exemple. Le vrai talent de Karlin Lieven, c'est la gravure.

Dans un local des Galeries du Commerce, à Lausanne toujours, Mme Sarah Denis, que le Mouvement a déjà signalée, présente un ensemble de ses dernières huiles et de ses aquarelles, des fleurs peintes avec amour, des paysages du bord du lac, entre Vidy et Pully, que Mme Denis connaît comme personne, car elle passe sa vie au bord du lac ou dans le lac. Elle a le pinceau heureux quand elle évoque les vieilles maisons d'Ouchy, les échappées sur le lac à Vidy, mais on aurait voulu que son exposition fut présentée avec plus de soin. La présentation fait beaucoup pour mettre l'œuvre en valeur. S. B.


**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Une résolution de la Section bernoise.

Réunies le dernier dimanche de mars, au Daheim, sous la présidence de Mme Böhnen, les suffragistes bernoises, après avoir entendu des rapports sur la campagne menée pour la collaboration de la femme à la vie communale, et exprimé leurs regrets pour le vote néfaste du Grand Conseil le 22 février dernier, ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

L'Assemblée...

remercie le Conseil d'Etat pour la façon encourageante avec laquelle il a soutenu les demandes des femmes

exprime au Comité d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale sa satisfaction pour le travail accompli.

decide de continuer la campagne par tous les moyens

demande aux femmes bernoises de prendre inlassablement position en faveur de cette collaboration.

Imp. M.-P. RICHIER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Correspondance

Complément à une critique

St-Sulpice (Vaud) le 8 avril 1943.

Chère Mademoiselle,

L'ouvrage d'Adolphe Ferrière, docteur en sociologie *Nos enfants et l'avenir du pays* fut présenté au Mouvement Féministe par un trop petit côté pour en faire comprendre la valeur. La psychopédagogie appliquée à l'éducation a mieux à faire que d'amuser des marmots et réduire des déficients en récupération ! L'Ecole sur mesure est bien autre chose: elle est capable de mettre chacun — élèves, parents et maîtres — à connaître

1 Voir notre numéro du 20 mars 1943.

prit, la certitude que, par la coopération, quelque chose peut être changé dans l'organisation du monde. L'aide à la paysanne, en allégeant la tâche des nombreuses femmes qui peinent à la terre, fera comprendre mieux que toute parole la qualité des principes qui sont la base de la coopération.

Des rencontres régionales sont encore prévues pour différents groupes de coopératives au cours de l'été et contribueront à maintenir le contact jusqu'à l'automne. E. St.

L'Institut Ménager à Genève...

procure à des jeunes filles une solide préparation ménagère. Il convient, en effet, aussi bien aux candidates à la profession nullement encadrée d'employée de maison qu'aux jeunes filles qui entreprendront plus tard un autre apprentissage. Le stage habituel est de six mois, mais il peut être réduit dans des cas spéciaux. La financement mensuel de 50 fr. compense seulement les frais de nourriture. La plupart des élèves de l'Institut Ménager appartenant à des familles dont les conditions économiques sont défavorables, un fonds de bourses a été créé afin de les aider à faire cet apprentissage si utile.

L'enseignement pratique et théorique comprend la cuisine, le blanchissage, le repassage, le raccordement, l'économie domestique et un peu de jardinage. Un certificat est délivré aux jeunes filles ayant suivi le cours de six mois et passé l'examen final avec succès. L'Institut Ménager est un externat. Les élèves sont libres à partir de 16 ou 17 heures, ce qui leur permet d'aider leur mère ou de suivre d'autres leçons. Sous la direction d'une maîtresse ménagère diplômée, secondée par une stagiaire également diplômée, les élèves, au nombre de 10 à 12, trouvent à l'Institut Ménager un milieu éducatif choisi, une atmosphère familiale et de camaraderie, propice à la formation du caractère.

L'institut bénéfice, en qualité d'œuvre sociale, d'une subvention fédérale qui parfaît l'apport insuffisant des écolages et le modique bénéfice du petit restaurant de l'école, où les élèves apprennent le service de table.

Procurer des élèves à l'Institut Ménager, c'est contribuer à relever le niveau du service de maison et à lutter préventivement contre le chômage. V. Ch.

Le Service social de justice.

Le Service social de justice de Lausanne est maintenant assumé par Mme Madeleine Pidoux, qui a pris la succession de Mme M. L. Cornaz, passée à l'Office cantonal des mineurs. Une des tâches absorbantes de ce service est le recouvrement des dettes alimentaires, dont les mensualités sont versées à son compte de chèques postaux; en 1942, il a pu faire rentrer de la sorte 8.000 fr. qui ont permis à des mères de famille d'acheter le pain quotidien; trop de pères de famille se déchargeant des obligations qu'ils ont vis-à-vis de la mère de leurs enfants et de leurs enfants eux-mêmes une fois qu'ils les ont quittés. «Elle n'a qu'à travailler», disent-ils sans se douter comment il est difficile pour une femme de reprendre son métier ou de se mettre à gagner sa vie, surtout quand elle n'est plus très jeune.

Le Service social de justice est en relations constantes avec le Service social, collaboration précieuse qui simplifie la tâche commune.

S. B.

Chez nos universitaires.

Remarquable et intéressante séance que celle organisée le 7 avril par la Section de Genève sur le *Plan Beveridge* dont beaucoup de gens parlent sans le connaître ni le comprendre. Mme Hélène Heroy (Gde-Bretagne) — autrefois titulaire d'un prix de l'Association genevoise, puis plus récemment d'un prix du Geneva Research Centre, romancière et historienne (auteur notamment d'une étude sur *Metternich*), et qui poursuit à Genève des travaux sur l'œuvre sociale de la S. d. N. — a présenté un magistral résumé des principales dispositions du *Plan*, accompagnant son exposé de détails personnels qui ont rendu à ses auditeurs l'homme et l'œuvre doublement intéressants. Puis Mme Simone Renaud (Genève) a répondu par avance aux questions que l'on entend journalièrement poser sur les possibilités d'application du *Plan* à la Suisse, en exposant ce qui existe chez nous en matière d'assurances sociales. On se sentait fière d'être femme après avoir entendu des femmes capables d'exposer, avec autant de cœur que de compétences, ces problèmes brûlants de l'heure actuelle — et le Mouvement en tout premier lieu, puisqu'il a le privilège de compter Mmes Heroy et Renaud parmi ses fidèles lectrices et abonnées...

E. Ch.